Extrait des délibérations du Conseil communal de Vevey

Séance du **16 mai 2019**

Présidence : **M. Martino Rizzello,** président

Réponse au postulat de M. Pierre Butty « Déchets électriques et électroniques – réparer avant de recycler » (2019/P08)

Rapporteur : M. Nicolas Bonjour

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le rapport-préavis no 08/2019, du 4 mars 2019, concernant la réponse au postulat de M. Pierre Butty « Déchets électriques et électroniques - réparer avant de recycler »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

d'accepter la réponse de la Municipalité au postulat de M. Pierre Butty « Déchets électriques et électroniques -réparer avant de recycler » et de considérer celui-ci comme réglé.

Ainsi délibéré en séance du **16 mai 2019.**

Adopté une large majorité (huit avis contraires et une dizaine d'abstentions).

Pour extrait conforme le 17 mai 2019.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

le Président	la Secrétaire
Martino Rizzello	Carole Dind

GREFFE MUNICIPAL DE VEVEY